

VOL. 7

JUILLET 1901

No. 7

**BULLETIN**  
— DES —  
**RECHERCHES HISTORIQUES**

---

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE  
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

---

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

---

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet.  
Is nulli non civis sed per-grinus erit.*

---

PIERRE-GEORGES ROY

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE

RUE WOLFE

LÉVIS

## RECHERCHES HISTORIQUES

---

Sommaire de la livraison de juin : Saint-Benoit Labre de Amqui, P. G. R. ; Vicaires de Saint-Jean-Baptiste de Québec, P. G. R. ; Les prêtres nés à Saint-Jean-Baptiste de Québec, P. G. R. ; Le Frère Louis ; Le naufrage de l'*Auguste* ; Lettres de pardon accordées à Jean d'Ailleboust d'Argenteuil ; Le *Récit des merveilles arrivées à Sainte-Anne du Petit Cap* ; La délégation envoyée en Angleterre en 1783, Benjamin Sulte ; La dévotion à Sainte-Anne au Canada, l'abbé A.-P. Gaulier ; Gouverneurs de l'Acadie, G.-F. Baillairgé ; Paul Dupuis, sieur de Lislois, N.-E. Dionne ; Le comte de Douglas ; "Honorable homme" ; Benjamin Sulte ; Questions, etc.

Gravures : Saint-Benoit Labre de Amqui ; Le Frère Louis.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, rue Wolfe, Lévis.

---

**Abonnement : \$2 par année.**

---

### PUBLICATIONS RECENTES

---

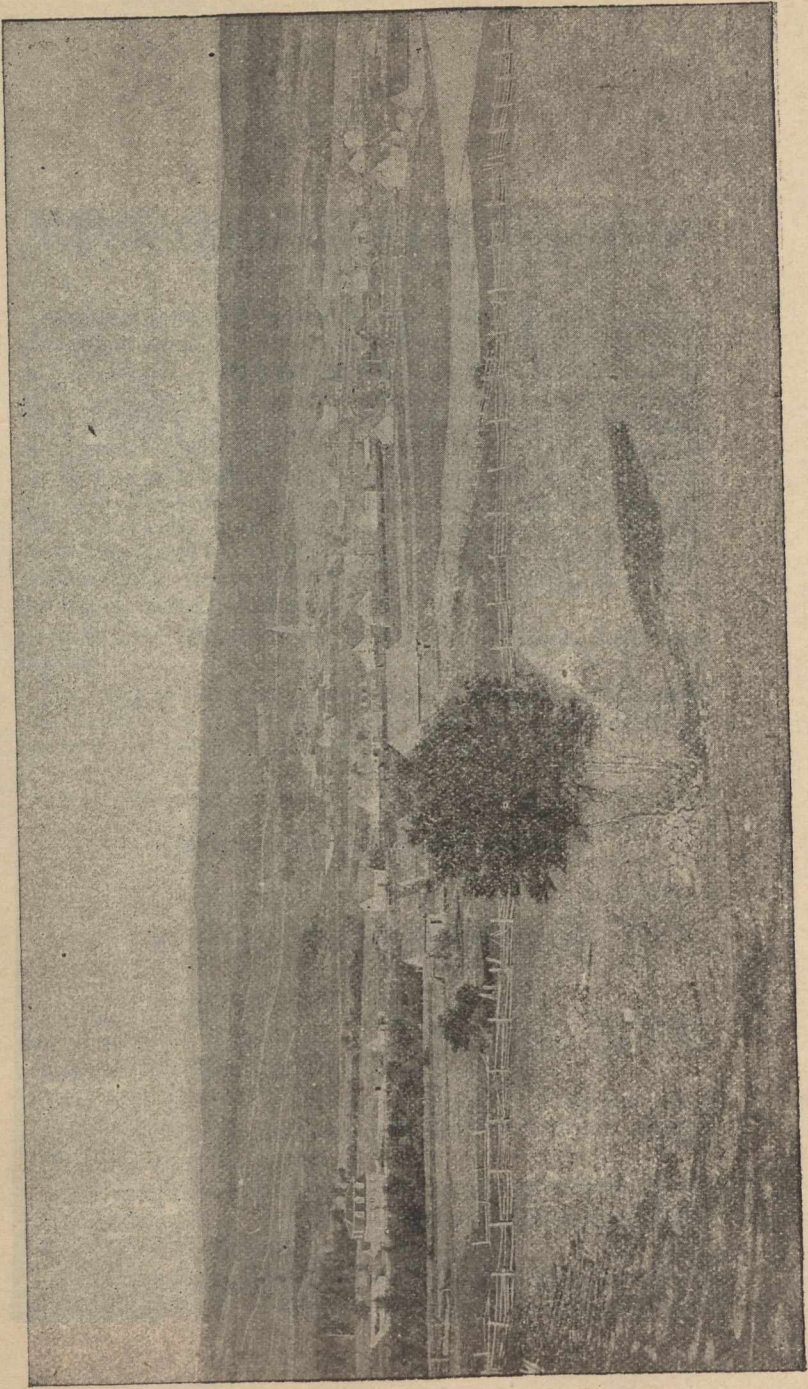
*Review of Historical Publication relating to Canada for the year 1900*, edited by George-M. Wrong and H.-H. Langton—Toronto, 1901.

*De la procédure civile de la province de Québec dans l'histoire et le droit comparé*, par Honoré Gervais—Montréal 1901.

*Nos travers*, par Madame Dandurand—Montréal, 1901.

*Université Laval (Québec)—Conférences publiques—1900-1901—Québec, 1901.*

*Les fleurs de la jeunesse et Jeanne l'orpheline*, par L.-P. Fournier, E. E. D.—Montréal 1901.



SAINT-BENOIT LABRE DE AMQUI

# BULLETIN

DES

## RÉCHERCHES HISTORIQUES

VOL. 7

JUILLET 1901

No. 7

### SAINT-BENOIT LABRE DE AMQUI

Le canton Amqui qui a pris son nom de la rivière Amqui, le cours d'eau le plus considérable de ce canton, a été ouvert à la colonisation en 1870. Mais c'est depuis 1892 que la colonisation y a pris un essor réellement remarquable.

Huit rangs sont déjà en partie défrichés et habités. Il y a cependant encore de la place pour des colons de bonne volonté puisqu'il y a au-dessus de 20,000 acres de terres en vente.

Amqui est un mot miemac qui se prononce *unne-kou-i*.

Dans le canton Amqui—l'un des plus favorisés sous tous les rapports—se trouve la florissante paroisse de Saint-Benoit Labre qui renferme une population s'élevant à près de 2,000 âmes.

C'est en 1886 que l'église de Saint-Benoit Labre a été construite. Elle mesurait à l'origine 60 pieds de longueur par 24 pieds de largeur. En 1896, elle a été considérablement agrandie. Ses dimensions sont aujourd'hui de 120 pieds de longueur avec croisée de 50 pieds.

En 1889, Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski, érigeait canoniquement la nouvelle paroisse et la mettait sous la protection du saint mendiant Benoit Labre.

Le premier titulaire de Saint-Benoit Labre fut M. J. Cajétan Bérubé qui y demeura 4 mois. En 1887, il était remplacé par M. C.-P. Côté. Enfin, le 1er octobre 1890, le curé actuel, M. L. D'Auteuil, prenait possession de la cure de Saint-Benoit Labre de Amqui.

P. G. R.

VICAIRES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE  
QUÉBEC

M René-Alfred Noiseux, né à Trois-Rivières le 12 juin 1825 ; ordonné à Québec le 3 novembre 1850, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1850 à 1851 ; décédé curé de Saint-Geneviève de Batiscan le 27 avril 1894.

M. Jean-Octave Prince, né à Saint-Grégoire, comté de Nicolet, le 3 juillet 1826 ; ordonné dans sa paroisse natale le 31 août 1851 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1851 à 1852 ; décédé curé de Saint-Maurice le 7 janvier 1898.

M. Odilon Paradis, né à Québec le 29 juin 1829 ; ordonné à Québec le 18 septembre 1852 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1852 à 1854 ; décédé curé de Saint-Anselme, le 1er mars 1884.

M. Philippe-Félix Brunet, né à Québec le 23 octobre 1828 ; ordonné à Québec le 17 juillet 1853 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1854 à 1856 ; décédé à Saint-Ferdinand d'Halifax le 18 décembre 1893.

M. Charles Cloutier, né à Québec le 3 mai 1831 ; ordonné à Québec le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1856 à 1859 ; 1901, chapelain de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Québec.

M. Edouard Demers, né à Saint-Pierre les Becquets, le 12 décembre 1831 ; ordonné à Québec le 20 février 1859 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1859 à 1861 ; décédé curé de Saint-Philippe de Néri le 9 juin 1892.

M. François-Magloire Fournier, né à Saint-Thomas de Montmagny, le 8 novembre 1829 ; ordonné à Québec le 24 septembre 1859 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec

de 1859 à 1861 ; 1901, curé de Saint-Arsène, comté de Témiscouata.

M. Félix-Vincent Gauthier, né à Québec le 22 janvier 1836 ; ordonné à Rome le 7 octobre 1860 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1861 à 1863 ; décédé à Détroit, Michigan, le 4 avril 1894.

M. Joseph-Omer Normandin, né le 6 septembre 1835, à Saint-Paschal ; ordonné à Québec le 27 octobre 1861 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1861 à 1865 ; 1901, curé de Saint-Joseph de Carleton.

M. Joseph-Napoléon-Théodule Sirois, né à Kamouraska le 23 mars 1835, ordonné à Sainte-Anne de la Pocatière le 9 octobre 1859 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1863 à 1865 ; 1901, curé de Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace.

M. Narcisse Levesque dit Lafrance, né à Québec le 2 février 1836 ; ordonné à Natchitoches, Louisiane, en septembre 1860 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1865 ; décédé curé de Saint-Jérôme de Matane le 1er février 1898.

M. Georges Casgrain, né à l'Islet le 11 janvier 1834 ; ordonné à Québec le 20 septembre 1856 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1865 à 1866 ; décédé à l'Islet le 18 février 1884.

M. Louis-Napoléon Cinq-Mars, né à Québec le 6 juillet 1840 ; ordonné à Québec le 22 mai 1864 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1865 à 1868 ; 1901, curé de Notre-Dame de Portneuf.

M. Athanase Lepage, né à Saint-François, île d'Orléans, le 7 septembre 1836 ; ordonné à Québec le 22 mai 1864 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1866 à 1877 ; décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 29 décembre 1882.

M. Louis-Joseph Gagnon, né à Saint Patrice de la Rivière-du-Loup le 15 juin 1839 ; ordonné à Québec le 7 mars 1868 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1868 à 1873 ; 1901, curé de Sainte-Famille, île d'Orléans.

M. Charles François-Joseph Bourque, né à Saint-François de Beauce, le 13 janvier 1847 ; ordonné à Saint-Hyacinthe le 2 mars 1873 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1873 à 1884 ; 1901, curé de Sainte-Jeanne de Neuville.

M. Louis-Zoël Lambert, né à Saint-Antoine de Tilly, le 29 octobre 1846 ; ordonné à Québec le 7 juin 1873 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1874 à 1880 ; 1901, curé de Saint-François de Beauce.

M. Adolphe-Ovide Godin, né le 12 mars 1847 ; ordonné le 22 mai 1875 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1877 à 1888 ; 1901, curé de Saint-Augustin, comté de Portneuf.

M. Joseph-Georges McCrea, né à Saint-Calixte de Somerset, le 12 mai 1850 ; ordonné le 24 février 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1879 à 1883 ; 1901, curé de Saint-Casimir.

M. François-Xavier Bélanger, né à Charlesbourg le 6 juin 1851, ordonné le 2 juin 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1879 à 1884 ; décédé curé de Saint-Augustin de Portneuf le 12 août 1896.

M. François-Xavier-Lactance Mayrand, né le 24 janvier 1850 ; ordonné le 30 mai 1874 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, curé de Saint-Isidore, comté de Dorchester.

M. François-Xavier Faguy, né à Saint-Jean-Baptiste de Québec le 15 octobre 1853 ; ordonné le 7 juin 1879 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, curé de Notre-Dame de Québec.

M. Louis-Anselme D'ziel, né à Sainte-Mélanie, comté de Joliette, le 1er juillet 1845 ; ordonné à Maskinongé le 1er octobre 1871 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1885 ; 1901, curé de Notre-Dame de Beauport.

M. Joseph-Alphonse Feultault, né à Saint-Vital de Lambton, le 9 mars 1857 ; ordonné à Québec le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1885 à 1886 ; 1901, curé de Saint-Honoré de Shenley.

M. Herménégilde Bouffard, né à Saint-Laurent, île d'Orléans, le 16 septembre 1855 ; ordonné le 22 mai 1881 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1887 à 1890 ; 1901, curé de Sainte-Angèle de Saint-Malo.

M. Louis-Leusippe Quézel, né à Saint-Augustin de Portneuf le 17 août 1849 ; ordonné le 28 mai 1876 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1884 à 1885 ; 1901, trappeur à Oka.

M. Hubert-Siméon Lessard, né le 3 février 1856 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1888 à 1894 ; 1901, curé de Saint-Pamphile, comté de l'Islet.

M. Arthur-Marie-Hilaire Vaillancourt, né à Québec le 26 juillet 1857 ; ordonné le 22 mai 1881 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1885 à 1886 ; 1901, curé de Saint-Calixte de Somerset.

M. François-Xavier Tessier dit Laplante, né à Beauport le 6 avril 1854 ; ordonné le 7 juin 1884 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1888 à 1895 ; 1901, curé de Notre-Dame de la Garde.

M. Pierre-Joseph Edouard Pagé, né à Deschambault le 24 avril 1852 ; ordonné à Québec le 2 juin 1878 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1890 à 1892 ; 1901, curé de Saint-Nicolas.



M. Joseph-Denis Garon, né à Saint-Denis de Kamouraska le 14 juin 1863 ; ordonné le 16 février 1890 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1892 à 1894 ; 1901, curé de Saint-Etienne de Lauzon.

M. Jean-Baptiste-Emile Martin, né à Saint-Pacôme, le 26 novembre 1867 ; ordonné à Québec, le 19 mai 1894 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1894.

M. Auguste-Antoine Taschereau, né à Québec le 21 octobre 1863 ; ordonné à Rome le 26 mai 1888 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1894. (1)

M. Théodore Mercier, né à Sainte-Marie de Beauce le 10 juin 1862 ; ordonné le 26 mai 1889 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1894 à 1896 ; 1901, curé de Saint-Magloire.

M. Joseph-Odilon-Ulric Brunet, né à Saint Augustin, le 5 mai 1867 ; ordonné le 23 mai 1891 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec de 1895 à 1897 ; 1901, vicaire à Saint-Jean Deschaillons.

M. Pierre Leclerc né à Saint-Pierre, Ile d'Orléans, le 30 avril 1869 ; ordonné à Québec le 24 mai 1893 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1896 ; 1901, professeur au séminaire de Rimouski.

M. Joseph-Dominique-Alfred Morissette, né à Saint-Charles de Bellechasse, le 20 juillet 1865 ; ordonné le 31 mai 1890 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1896.

M. Pierre-Alphonse Godbout, né à Saint-Vital de Lambton, le 2 août 1864 ; ordonné le 14 mars 1891 ; vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec depuis 1897.

P. G. R.

---

(1) Il est aussi chapelain du couvent de Notre-Dame de Bellevue.

LES PRÊTRES NÉS À SAINT-JEAN-BAPTISTE  
DE QUÉBEC

Mgr Philippe-Hippolyte Suzor né le 1er mai 1826 du mariage de Hippolyte Suzor et de Angélique DeFoy. Ordonné dans la basilique de Québec le 30 septembre 1849. Vicaire à Trois-Rivières. 1851, curé de Saint-Christophe d'Arthabaska. 1868, accompagne à Rome en qualité d'aumônier le 4ième détachement des zouaves pontificaux. A son retour, nommé vicaire-forain pour les cantons de l'Est. 1878, curé de Nicolet. 1885, vicaire-général du diocèse de Nicolet. 1889, se retire du ministère actif et prend sa résidence chez les Sœurs de l'Assomption, à Nicolet. 14 septembre 1899, prélat domestique de Sa Sainteté Léon XIII. 27 septembre 1899, célèbre son jubilé sacerdotal dans la cathédrale de Nicolet. A publié *Notes sur Saint-Christophe d'Arthabaska*.

M. Louis-Antoine Martel né le 6 mai 1833 du mariage de Antoine Martel et de Scholastique Bédard. Ordonné à Québec le 22 décembre 1855. Vicaire aux Eboulements. 1858, curé, de Saint-Alexis et de l'Anse Saint-Jean. 1865, curé de Saint-Irénée. 1868, curé de Saint-Joseph de Beauce. 1887, retiré à Saint-Gervais. 1889, en pension à l'Hôpital-Général de Québec.

M. Damase Matte né le 7 juin 1835 du mariage de Ambroise Matte et de Thérèse Martel. Ordonné le 13 février 1859. Professeur au collège de Kingston. 1865, assistant-secrétaire de l'archevêché de Québec. 1866, curé de Saint-Calixte de Somerset. 1898, retiré à l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis.

M. Elzéar-Léon Moisan né le 23 mars 1852 du mariage de Antoine Moisan et de Louise Patry. Ordonné à Québec le 26 mai 1877. Econome au séminaire de Québec. 1882, vicaire à Notre-Dame de Québec. 1883, chapelain des Frè-

res de la Doctrine Chrétienne, puis du couvent de Bellevue et enfin assistant chapelain des Ursulines de Québec. Décédé à l'Hôpital-Général de Québec le 29 décembre 1886.

M. François-Xavier Faguy né le 15 octobre 1853 du mariage de François-Xavier Faguy et de Marguerite Voyer. Ordonné à Québec le 7 juin 1879. Professeur au séminaire de Québec. 1883, vicaire à Charlesbourg. 1884, vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec. 1885, fait la campagne du Nord-Ouest en qualité d'aumônier du 9ième bataillon. 1887, assistant-curé de Notre-Dame de Québec. 1888, curé de Notre-Dame de Québec.

M. Louis-Olivier Moisan né le 14 juin 1854 du mariage de Antoine Moisan et de Louise Patry. Ordonné à Québec le 28 octobre 1879. Vicaire à Saint-Roch des Aulnaies. 1883, vicaire à Saint-Georges de Beauce. 1884, curé de Saint-Narcisse de Beaurivage. 1892, curé de Saint-Bernard. 1897, curé de Sainte-Philomène de Fortierville. Décédé dans cette paroisse le 20 mars 1898.

R. P. Eugène-Thomas Gauvreau né le 12 juillet 1856 du mariage de Ferdinand Gauvreau et de Virginie Dussault. Entré chez les Dominicains le 7 septembre 1878. Ordonné à Brixen, Tyrol autrichien, le 26 août 1883. A son retour d'Europe a toujours demeuré à Ottawa, à l'exception des trois années de son priorat à Saint-Hyacinthe. Décédé subitement à Ottawa le 28 juin 1895. Inhumé à Saint-Hyacinthe le 30 du même mois.

R. P. Victor-Philéas-Etienne Gauvreau né le 10 juillet 1858 du mariage de Félix Gauvreau et de Marie Auger. Entré chez les Dominicains le 24 août 1878. Ordonné le 26 août 1883 à Brixen, Tyrol autrichien. 1884, à la nouvelle fondation d'Ottawa. 1885, procureur à Saint-Hyacinthe. 1891, procureur à Ottawa. 1900, supérieur du couvent de Fall River, Mass., E. U.

R. P. Cyrille-Thomas Couet né le 11 avril 1861 du mariage de Adolphe Couet et de Stéphanie Bochet. Dominicain. Ordonné à Corbara, en Corse, le 30 octobre 1886. Sous-prieur et procureur du couvent des Dominicains d'Ottawa depuis le 30 août 1900.

M. Mendoza-Philippe-Guillaume-Melville Bernard né le 2 mai 1862 du mariage de François-Xavier Bernard et de Malvina Christie Fredemberg. Ordonné à Québec le 15 février 1890. Vicaire à Saint-Paschal. 1892, vicaire à Saint-Raphaël. 1896, curé de Saint-Edmond de Stoneham. 1898, curé de Sainte-Christine.

R. P. Joseph-Antoine Drolet né le 12 octobre 1862 du mariage de Joseph-G. Drolet et de Mary Suzanne Craig. Jésuite. Ordonné dans l'église de l'Immaculée Conception à Montréal le 29 juillet 1894. Missionnaire à Garden River, près du Sault Sainte-Marie. 1897, missionnaire à Wikevemikong, province d'Ontario.

M. Alphonse-Pascal-Léandre Caron né le 5 avril 1863 du mariage de Joseph-Isidore Caron et de Marie-Joseph-Marthe Vallée. Ordonné dans la basilique de Québec le 17 mars 1888. Vicaire à Saint-Basile. 1888, assistant-principal de l'école Normale Laval, à Québec.

M. Louis-Emile Côté né le 2 mai 1863 du mariage de Michel Côté et de Marie Roy. Ordonné dans la basilique de Québec le 31 mai 1890. Vicaire à Notre-Dame de Beauport. 1893, vicaire à Saint-Louis de Lotbinière. 1894, vicaire à Saint-Joseph de Lévis. 1895, vicaire à Saint-Ephrem de Tring puis à Saint Patrice de la Rivière-du-Loup. 1897, vicaire à Notre-Dame de Lourdes de Fall River, Mass. 1899, vicaire à Saint-Calixte de Somerset. 1900, curé de la paroisse des Saints-Anges, Beauce.

R. P. Edouard-Fabien Langelier né le 14 juillet 1863 du mariage de Fabien Langelier et de Henriette L'Espérance

Membre de la Congrégation de Sainte-Croix. Ordonné aux Etats-Unis le 1er décembre 1892. L'année suivante, missionnaire au Bengal Oriental. 1898, vicaire à Memramcook, N. B. Décédé au collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, Notre-Dame des Neiges, le 23 août 1900.

M. Joseph-Philéas Lavigne né le 9 juin 1864 du mariage de Jean-Evangéliste Lavigne et de Elizabeth Picher. Ordonné à Saint-Boniface, Manitoba, le 19 mars 1892. Principal de l'Ecole industrielle des Sauvages de Saint-Boniface. 1896, curé de Neche, Dakota-Nord, E. U.

M. Eutrope Langlois né le 17 mars 1865 du mariage de Cyrille Langlois et de Césarie Guimond. Ordonné à Québec le 16 mai 1892. Vicaire au Sable, Michigan, puis à Muskegon. 1893, assistant-curé à West-Bay City. 1895, curé de l'église Sainte-Anne de Linwood, comté de Bay, Michigan, avec la desserte de Kawkawlin.

M. Marie-Joseph-Cléophas Picher né le 24 mai 1865 du mariage de Edouard Picher et de Adélaïde Vézina. Ordonné à Québec le 16 février 1890. Vicaire à Saint-Romuald d'Etchemin. En janvier 1898, premier curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus, Beauce. Décédé à Québec le 20 septembre 1899. Inhumé à l'Enfant-Jésus le 22 septembre.

M. Marie-Joseph Jean-Baptiste Derome né le 21 janvier 1866 du mariage de Jean-Baptiste Derome et de Marie Louise Labranche. Ordonné dans la basilique de Québec le 14 mars 1891. Vicaire à Saint-Alphonse de Thetford Mines. 1892, vicaire à Saint-Raymond. 1895, curé de Saint-Luc de la Grosse-Ile.

M. Arthur-Adolphe Vincent né le 22 septembre 1866 du mariage de Elzéar Vincent et de Rose Doyon. Ordonné à Québec le 23 mai 1891. Professeur et assistant-procureur au séminaire de Chicoutimi. 1897, vicaire à Sainte-Anne de la Pocatière. 1899, curé de Saint-Athanase d'Inverness.

M. François-Xavier-Jules Lortie né le 2 décembre 1867 du mariage de Henri Lortie et de Marie-Ursule Drolet. Ordonné à Québec le 23 octobre 1892. Vicaire à Aylmer. 1893, vicaire à Buckingham. 1896, curé de Notre-Dame de la Salette, comté d'Ottawa.

M. Marie-Joseph Ludger Picher né le 17 mars 1863 du mariage de Napoléon Picher et de Delphine Pourtier. Ordonné à Québec le 19 mai 1894. Vicaire à Saint-François de Sales de la Pointe-aux-Trembles, puis à Saint-Casimir. 1895, vicaire à Saint-Henri de Lauzon. 1896, vicaire à Saint-Joseph de Lévis. 1901, vicaire à Notre-Dame de Beauport.

M. Stanislas-Alfred Lortie né le 14 novembre 1869 du mariage de Henri Lortie et de Marie-Ursule Drolet. Ordonné à Rome par le cardinal Parocchi le 11 juin 1892. Docteur en théologie après examen subi à la Propagande en juin 1893. Professeur de philosophie à la faculté des arts de l'université Laval, à Québec. 1900, professeur de théologie dogmatique.

W. Wilbrod Clavet né le 6 avril 1870 du mariage de William Clavet et de Cédulie Rancour. Ordonné dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec le 14 mai 1896. Vicaire à Saint-Roch de Québec. 1897, vicaire à Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup. 1899, vicaire à Notre-Dame du Château-Richer. 1900, vicaire à Notre-Dame de Lévis.

M. Thomas-Elzéar Voyer né le 6 septembre 1872 du mariage de Thomas Voyer et de Louise Robitaille. Ordonné à Saint-Roch de Québec le 19 mai 1898. Professeur au séminaire de Québec.

P. G. R.



### LE FRÈRE LOUIS

Le nom de famille du Frère Louis était Louis-François Martinette dit Bonami. Où et quand était-il né ? Quels étaient les noms de son père et de sa mère ? Quand était-il entré au monastère des Récollets ? Voilà autant de questions auxquelles on ne peut répondre. Il faisait partie du monastère des Récollets lors de son incendie le 6 septembre 1796. Lorsque les Récollets furent sécularisés, le Frère Louis alla habiter une petite maison de la rue Saint-Vallier, à Saint-Roch de Québec, où il vécut cinquante-deux ans. Il y mourut le 9 août 1848, à l'âge de 83 ans et quelques mois et fut inhumé dans l'église Saint-Roch.

C'est au Frère Louis que nous devons la conservation du vieux drapeau des milices canadiennes présentes à la bataille de Carillon.

RÉPONSES

**Le naufrage de l'« Auguste ».** (VII, I, 773.) —  
L'*Auguste* était un vieux navire mal équipé, sur lequel retournaient en France plusieurs familles nobles du Canada. Il partit de Québec le 15 octobre 1761.

“ Le chevalier de La Corne, un de ses passagers, avait eu avant le départ de sinistres pressentiments, et fait des observations au général Murray sur l'inexpérience du capitaine. Au mouillage de l'Île-aux-Coudres, l'*Auguste* perdit une de ses ancres et courut le risque de se briser sur les récifs. A trois différentes reprises, le feu se déclara dans la cambuse, et ne fut éteint en dernier lieu, qu'après avoir consumé une partie du gaillard d'avant. La société frivole qui donnait le ton parmi les passagers se livrait à un dévergondage dont le chevalier de La Corne, accoutumé pourtant à des scènes et à des propos soldatesques, était scandalisé. Les heures de tempêtes amenaient des démonstrations de repentir bien vite oubliées. “ Que de vœux au ciel ! s'écrie le chevalier de La Corne, que de promesses !..... le dirai-je ! combien de parjures ! ” ?

“ Les derniers accidents avaient détruit la meilleure part des provisions, et les passagers aussi bien que les matelots étaient réduits au biscuit sec. Une tourmente qui dura trois jours, poussa le navire en vue de Terre-Neuve, d'où il fut rejeté par une autre tempête sur les côtes du Cap Breton. Les matelots, à bout de forces, perdirent entièrement courage, et allèrent se jeter dans les hamacs, d'où ni les supplications, ni les menaces, ni les coups ne purent les arracher. Il ne restait plus d'autre espoir que de se jeter à la côte, en face d'une anse d'où paraissait sortir une rivière. Tout le monde était accouru sur le pont ; et au milieu des cris, des pleurs, des invocations, l'*Auguste* alla s'échouer sur



un banc de sable où les vagues le renversèrent sur le côté, emportant l'un après l'autre les malheureux naufragés, et une des chaloupes. M. de La Corne se tenait accroché aux cordages, avec un de ses enfants enlacé à son cou, quand il aperçut la dernière chaloupe, montée par le capitaine et un domestique, s'éloignant du navire. D'un bond prodigieux il s'y élança, mais perdit son enfant en voulant s'y cramponner. Un coup de mer emplit la chaloupe et la poussa sur le sable. Sept des naufragés seulement abordèrent vivants au rivage. Deux ou trois heures après, l'*Auguste* se brisa en jonchant toute l'anse de ses épaves. Sur le sable de la grève gisaient cent quatorze cadavres, parmi lesquels le chevalier de La Corne reconnut ses enfants et son frère. Après leur avoir donné la sépulture, et pris quelques vivres, il se mit en marche pour gagner les habitations. Pendant dix-huit jours, il erra dans les montagnes couvertes de neige, au bord des rivières et des lacs, sans savoir où il était, sans rencontrer un seul être humain. Quelques sauvages micmacs, faisant la chasse dans ces parages, lui fournirent des raquettes et lui indiquèrent des guides acadiens. Cet homme de fer fit à pied, au cœur de l'hiver, l'énorme trajet du Cap Breton à Québec, c'est-à-dire une marche de plus de cinq cents lieues à travers un pays presque partout inhabité. (Casgrain)

Les sept personnes qui se sauvèrent de cet horrible naufrage furent : le capitaine de l'*Auguste* ; Laforêt, caporel au régiment de Roussillon ; Monier, caporal au régiment de Béarn ; Etienne, domestique ; Pierre, domestique ; Laforce, soldat ; et M. Saint-Luc de La Corne.

Les noms de presque tous ceux qui périrent ont été conservés. C'étaient :

*Capitaines* : MM. le chevalier de La Corne, Bécancourt de Portneuf.

*Lieutenants* : MM. Gautier de Varennes ; Godefroy ; le chevalier de La Vérandrye ; Saint-Paul de Senneville ; Saint-Blin ; Marolle (lieutenant au régiment de Languedoc) ; Pecaudy de Contrecœur.

*Enseignes en pied* : Villebond de Sourdis ; Groschaine Rainbault ; Boucher de Laperrière ; de La Durantaye, de Lespervanche le jeune.

*Cadets à l'aiguillette* : MM. de La Corne de Saint-Luc ; chevalier de La Corne Deschaps ; de La Corne Dubreuil ; Senneville de Saint-Paul fils ; Desjordis de Villebon fils.

*Bourgeois* : Paul Hery ; François Hery ; Léchelle ; Louis Hervieux.

Mesdames de Saint-Paul ; Mezière ; Busquet ; Villebon ; Mesdemoiselles de Sourdis, de Senneville ; Mezière.

Un négociant anglais nommé Delivier, le second, trois officiers, le maître d'hôtel, huit matelots, deux mousses, le cuisinier.

Douze femmes, tant de bourgeois que de soldats.

Seize enfants, huit artisans ou habitants, trente-deux soldats.

Le *Journal du voyage de M. Saint-Luc de La Corne, Ecr.*, dans le navire l'*Auguste*, en l'an 1761 a été publié au commencement du siècle.

Il en a été publié une deuxième édition par A. Côté & Cie, à Québec, en 1863.

**Lettres de pardon accordées a Jean d'Ailleboust d'Argenteuil.** (VII, V, 808.)—Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à tous presens et à venir, salut. Nous avons reçu l'humble supplication de Jean Dailleboust D'Argenteuil, enseigne dans nos troupes, entretenues pour notre service en Canada, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, contenant, qu'étant pour lors âgé de vingt un ans, il aurait appris que le sieur de l'Amollerie, aussy enseigne dans nos mêmes

troupes, aurait tenue contre luy des discours railleurs et tres picquants en présence de plusieurs officiers de la ville de Montréal, où ils tenaient garnison, il crut que son honneur l'engageait à le prier de ne plus recidiver, c'est ce qu'il fit le quinze décembre mil sept cent quatorze, en accompagnant de la Molerie, jusques à la maison de la dame de la Pipardierre, chez laquelle il mangeoit, et lorsque de la Molerie, entrait dans l'allée de cette maison le suppliant lui dit : il m'est revenu que tu tenais de mauvais discours de moy, je te prie de les cesser, ce qu'ayant dit, il suivit son chemin pour s'en aller, mais ayant entendu que de la Molerie insultait de nouveau, et publiquement, en luy criant à haute voix, estant sur le pas de la porte de la d. allée : ce ne sera pas un petit visage comme toy, qui me feras peur, le suppliant revint et aurait rejoint le d. de la Molerie, dans la d. allée, et luy aurait dit : Je te prie ne te sert pas de pareils termes, sur quoy de la Molerie se serait retourné, et luy aurait donné un coup de poing par le menton, luy disant : va au diable, laisse moy en repos et subitement se seroit retiré vers le fond de l'allée ce qui aurait fait croire au d. suppliant qu'il prenait du terrain pour soutenir l'épée à la main l'affront qu'il venait de lui faire, et comme il était animé par le coup de poing il aurait mis aussy l'épée à la main pour en tirer vengeance, il poursuivit son aggresseur jusques au fond de la d. allée fort obscure, et le suppliant ne pouvant résister à son premier mouvement, il luy aurait porté un coup d'épée, dans le côté droit, lorsqu'il entrait en reculant dans la chambre de la d. maison, dont il avait ouvert la porte avec la main gauche, duquel il serait décedé dans l'Hôtel-Dieu de Montréal, le chirurgien major de la mesme ville, qui l'aurait pensé, ayant fait son rapport et donné son certificat portant que le coup d'épée, qu'avait reçu le d. de la Molerie, lui avait apparu avoir été reçu, par

un homme qui estait en garde, de mesme que le prestre missionnaire qui l'aurait assisté à la mort, et la supérieure de l'Hotel-Dieu de Montréal et quatre des principales religieuses attestent que le d. de la Molerie leur aurait dit qu'il avait tort, et qu'il s'était attiré son malheur, les d. trois certificats attachez sous le contrescel de nostre chancellerie, après cet accident le suppliant s'étant embarqué, serait revenu en France, mais d'sirant retourner en Canada, il aurait été conseillé d'avoir recours à nos lettres de grâces, remissions et pardons qu'il nous a très humblement fait supplier de luy vouloir accorder, A ces causes desirans préférer miséricorde à rigueur de justice, de l'avis de nostre très cher et très amé oncle, le duc D'Orléans Regent, nous avons au d. suppliant quitté, remis, et pardonné et par ces presentes signé de notre main quittons remettons et pardonnons le fait, et cas, tel et tout ainsy qu'il est cy dessus exprimé avec toute peine et amande corporelle, criminelle et civile enquoy et pour raison de ce, il pourrait estre encouru envers nous et justice en metant au néant, tous appeaux de banc, deffaults, contumaces, sentences, jugemens et arrêts si aucuns sont intervenus, le remetant en sa bonne fame et renommé au pays et en ses biens non d'ailleurs confisqués satisfaction préalablement faite à partie civile, si faite n'a esté, et y échet, imposant sur ce scilence perpetuel à nostre procureur général, ses substituts présents, et à venir et tous autres, Si donnons en mandement à nos amez et feaux coners les gens tenants notre Conseil Supérieur de Canada, au ressort duquel le fait cy dessus est arrivé que ces presentes ayant à entheriner, et de leur contenu, jouir et user, le d. suppliant, pleinement et paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser, tous troubles, et empeschemens, au contraire, à la charge qu'elles vous seront présentées dans un an du jour, et datte de l'arrivée du

vaisseau, où il se sera embarqué, à peine d'être déchu de l'effet d'icelles car tel est notre bon plaisir, et afin que ce soit chose ferme et stable, a toujours nous avons fait mettre notre scel à ces présentes. Donné à Paris au mois de janvier l'an de grâce mil sept cent dix-neuf et de notre règne le quatrième (signé) Louis.

**Le "Récit des merveilles arrivées a Sainte-Anne du Petit Cap".** (III, VIII, 348.)—L'original du *Récit des merveilles arrivées en l'église de Sainte-Anne du Petit-Cap* de l'abbé Thomas Morel est conservé au séminaire de Québec. Le sanctuaire de Sainte-Anne de Beau-pré en a une copie authentique faite par M. Germain Morin.

Mgr de Laval donna l'approbation suivante au *Récit* de M. Morel :

" Comme nous n'ignorons pas qu'il est honorable de révéler les œuvres de Dieu, nous faisons savoir à tous et à chacun de ceux à qui il appartient, que tout ce qu'il y a de contenu dans le présent cahier écrit en français par M. Thomas Morel, faisant les fonctions curiales dans l'église de Sainte-Anne, près Québec, sur la côte appelée vulgairement de Beau-pré, lequel cahier nous a été par lui présenté, a été suffisamment et dûment examiné par nous, il est entièrement conforme à la vérité ; que par suite, il peut être présenté partout aux fidèles, afin d'exciter leur dévotion envers la très-sainte aïeule de Jesus-Christ, et la mère de l'auguste mère de Dieu. C'est pourquoi, de notre autorité épiscopale et ordinaire, nous l'approuvons et confirmons par les présentes lettres ; confessant de plus que rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Eglise naissante, que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays,

dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples.

Donné à Québec dans notre séminaire épiscopal, le vingt-cinquième jour de juin de l'année mil-six-cent-quatre-vingt sous notre sceau et le sceing de notre secrétaire.

François, premier évêque de Québec

Par ordre de l'illustrissime et révérendissime évêque de Québec.

Francheville

Nous ne croyons pas que le *Récit des merveilles* ait jamais été publié en brochure. La *Relation* des Jésuites de 1667 le reproduit textuellement. Les différents manuels de la dévotion à la Bonne Sainte Anne en donnent aussi des extraits plus ou moins exacts. L'abbé Boulard en a même reproduit le texte en entier dans son *Manuel de la dévotion à Sainte Anne* publié à Montréal en 1877. Seulement il nous donne le Père LeMercier comme l'auteur du *Récit*.

**La delegation envoyee en Angleterre en 1783.** (VII, I, 769.)—L'agitation politique se concentra alors principalement à Montréal. A la suite de plusieurs assemblées publiques et de beaucoup de discussions, les citoyens de cette ville nommèrent trois d'entre eux qu'ils chargèrent d'aller soumettre à Londres un projet de réformes administratives à tout le Canada.

Jean-Guillaume Delisle de la Cailletterie, originaire de Nantes, avait épousé, à New-York, vers 1753, une demoiselle Danton, de famille anglaise, qui lui donna un fils, nommé aussi Jean-Guillaume, avec lequel il vint s'établir à Montréal. L'enfant entra, le 1er juin 1767, dans la classe latine que M. l'abbé Curateau, de la Longue-Pointe, ouvrait à cette date dans sa paroisse et qui fut le commencement du collège de Saint-Raphaël, de Montréal ou de Saint-Sulpice. Le jeune Delisle fut notaire à Montréal, de 1787

à 1819 ; son fils, le grand-connëtable Benjamin Delisle, figure dans l'histoire des troubles de 1837-38. Quand à Jean-Guillaume Delisle, père, il exerça la profession de notaire, à Montréal (1768-1787), fut greffier de la fabrique de cette ville et publia, vers 1777, un livre qui traite de l'administration des œuvres de fabrique en Canada. C'était un érudit, très estimé pour son caractère et ses vastes connaissances, principalement en physique. En 1783, il fut député en Angleterre, ainsi que M. Adhémar de Saint-Martin et M. Powell, avec mission de solliciter, pour tous les habitants de la colonie, sans distinction de race ou de religion, égalité devant la loi dans les affaires publiques, etc. De son second mariage, contracté à Montréal, avec Suzanne de Mézières de l'Epervanche, il eut deux fils, Ambroise et Auguste, ce dernier notaire à Montréal.

Antoine Adhémar de Saint-Martin, de la maison très distinguée de Lantagnac, né en 1640, dans la ville de Salvignac, haut Languedoc, se maria, le 10 octobre 1667, à Québec, avec Geneviève Sageot, et dès l'année suivante s'établit comme notaire. Son greffe, qui va de 1668 à 1714, est avec celui de son fils, le plus intéressant que renferme le palais de justice de Montréal. Exerçant à la fois comme notaire et siégeant comme juge, il demeura dans les gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal. Il épousa, en secondes noces (1687), Michelle, fille du notaire Jean Cusson, du Cap de la Madeleine. Son fils, Jean-Baptiste, né à Montréal en 1689, lui succéda en 1714 et continua son greffe jusqu'en 1754. Le fils de ce dernier fut député en Angleterre (1783) avec Jean Guillaume Delisle et William-Dummer Powell, pour demander une chambre d'assemblée et le maintien des lois civiles françaises. DuCalvet écrivait l'année suivante que en dépit de leur mérite personnel, de simples citoyens ne pouvaient s'attendre à être écoutés ; néanmoins, la mission de ces trois hommes ne fut pas tout-à-fait infructueuse

puisqu'elle contribua à éclairer les ministres sur la situation de la colonie. Les entrevues en question eurent lieu à Londres, de février à mars 1784. Le baron Francis Mazères, au nom du gouvernement, offrit d'accorder : 1o l'*habeas corpus* sous la signature des magistrats et non du gouverneur ; 2o d'accorder le jury à la demande des parties en cause, tel que cela avait eu lieu de 1764 à 1775 ; 3o de n'autoriser le renvoi d'un conseiller législatif que sur le vote des quatre-vingtièmes de ses collègues ; 4o de décréter l'inamovibilité des juges, sauf le consentement d'au moins douze conseillers législatifs ; 5o que les juges seuls auraient droit de faire emprisonner les accusés pour quelque crime que ce soit. DuCalvet allait plus loin, aussi ne trouva-t-il point ces cinq articles suffisants, mais c'était toujours un progrès notable sur les choses du passé.

John Powell, envoyé d'Angleterre, au temps de la reine Anne, comme secrétaire du lieutenant-gouverneur Dummer, avait épousé Anne, sœur de ce fonctionnaire. Son fils, William-Dummer Powell, se maria avec Jeannette, fille de sir Alexander Grant. Ceux-ci eurent un fils, William-Dummer Powell, né à Boston, en 1755, qui fut envoyé en Angleterre (1764) aux soins de sir Alexander Grant et mis à l'école de Turnbridge, dans le comté de Kent ; on lui fit parcourir la Hollande, apprendre la langue de ce pays et le français, et en 1772, il retournait à Boston. Il fit alliance (1775) avec Anne Murray (née en 1754), fille du docteur Murray, de Norwich, Angleterre, qui se trouvait en visite à Boston. Powell s'était rangé, dès 1773, du côté des "loyalistes". En 1775, les gens de Boston le mirent sur la liste des "étrangers", et il dut s'éloigner. Ceux qui se réfugiaient alors dans le Bas-Canada couraient le risque d'être traités comme les Canadiens-Français, en ce sens que les Anglais, n'ayant pas encore pénétré en nombre dans la province, s'y voyaient soumis à des vexations imaginées



pour restreindre les mouvements de l'ancienne population. Powell en appela aux autorités, fit étendre les qualités de sujets britanniques sur ses amis, et, sans peut-être le soupçonner, posa ainsi les bases de la vraie liberté politique en ce pays. Etabli à Montréal, il gagna la confiance de ses concitoyens, et lors de son voyage en Angleterre à titre de délégué (1783) se présenta et fut admis au barreau avec distinction. A son retour en Canada, nommé juge, il partit pour le Détroit le 11 mai 1789. Plus tard, le Détroit ayant été cédé aux Etats-Unis, Powell se transporta à Newark (Niagara) puis à York (Toronto). En 1818, il devint juge-en-chef, poste qu'il abandonna en 1825, puis voyaga trois ans en Angleterre et revint à Toronto où il s'éteignit en 1834. Sa femme vécut jusqu'en 1849. Leur descendant direct, M. Grant Powell, fut plusieurs années sous-secrétaire d'Etat du Canada.

BENJAMIN SULTE

**La dévotion a Sainte-Anne au Canada.** (VI, XII, 764.)—A cinq cents mètres environ de l'église paroissiale et du château de La Ventrouse, à l'endroit où la route nationale de Paris à Brest traverse celle de Chartres à Granville, se trouve un carrefour célèbre, appelé de temps immémorial le *carrefour de Sainte-Anne*. Une partie de ce carrefour est située sur la paroisse de Tourouvre, et l'autre sur celle de La Ventrouse. Depuis plusieurs siècles il porte ce nom, et, ce qui lui valut ce beau titre, ce fut une modeste chapelle de Sainte-Anne, fort renommée au dix-septième et au dix-huitième siècles. Elle était bâtie sur le bord de la route de Paris à Brest, à peu de distance de ce carrefour. On n'en voit plus aujourd'hui que l'emplacement, car elle a été démolie pendant la Révolution de 1789.

Au moment de l'émigration percheronne dans la Nouvelle-France, elle était un pèlerinage très fréquenté, et, dans

tout le cours de l'année, mais surtout pendant le mois de juillet, des pèlerins y venaient en grand nombre, de la plus grande partie du Perche, invoquer la Mère de la Sainte-Vierge. On peut donc regarder comme indubitable que les émigrants, partis pour le Canada, de Tourouvre, de Mortagne, de La Ventrouse, de Randonnay et autres paroisses du Perche, étaient venus bien des fois prier dans ce sanctuaire, et, quand ils émigrèrent dans la Nouvelle-France, ils emportèrent, profondément gravée au fond de leurs cœurs, la dévotion à la "*Bonne Sainte Anne*", la protectrice des marins et des voyageurs.

Ces Percherons, lorsqu'ils furent arrivés sur les rives du Saint Laurent, s'établirent presque tous sur la Côte de Beau-pré, près de Québec. Mais, curieuse coïncidence ! la première chapelle, dédiée à sainte Anne dans la Nouvelle-France, fut bâtie par l'abbé de Queylus, en 1658, sur la côte de Beau-pré, là même où avaient fixé leur demeure presque tous les colons, venus du Perche. Elle devait leur servir d'église paroissiale. Quelle ne fut pas alors l'allégresse de tous ces serviteurs de sainte Anne ? Leur dévotion à cette bienheureuse sainte, que leurs mères leur avaient appris à aimer dès leur plus tendre enfance, se réveilla dans leurs cœurs plus vive et plus ardente que jamais, et l'affection qu'ils avaient eue pour le sanctuaire de sainte Anne dans le Perche, ils la reportèrent sur celui de Beau-pré. Aussi, c'est avec la foi la plus vive qu'ils invoquèrent la céleste patronne de leur église ; leur exemple eut des imitateurs, et tous ces dévots serviteurs de sainte Anne obtinrent de sa bonté et de sa puissance de grandes faveurs et de nombreux miracles. Telle est l'origine du pèlerinage de Sainte-Anne-de-Beau-pré, près de Québec.

L'ABBÉ A.-P. GAULIER

**Gouverneurs de l'Acadie.** (VII, IV, 796.)—

Pierre de Guast, sieur de Monts.....	1603-1607
Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt.....	1610-1611
Charles de Biencourt (administrateur).....	1611-1623
Charles de Saint-Etienne de LaTour (adminis- trateur).....	1623-1632
Isaac de Launoy de Razilly.....	1632-1636
Charles de Menou, sieur d'Aulnay de Charnisay } Charles de Saint-Etienne de LaTour }	1636-1641
Charles de Menou, sieur d'Aulnay de Charnisay.	1641-1650
Charles de Saint-Etienne de LaTour.....	1651-1654
Sir Thomas Temple.....	1657-1670
Hubert d'Antigny de Grandfontaine.....	1670-1673
Jacques de Chambly (administrateur).....	1673-1676
“ “ “ .....	1676-1678
Pierre de Joybert de Marson (administrateur).....	1678
Michel LeNeuf de la Vallière (administrateur).....	1678
François-Marie Perrot.....	1684-1687
Robineau de Menneval.....	1687-1690
Joseph Robineau, sieur de Villebon.....	1690-1700
Sébastien de Villieu (administrateur).....	1700-1701
Jacques-François de Brouillan.....	1701-1705
Simon Denys de Bonaventure (administrateur).....	1704-1706
Daniel d'Auger de Subercase.....	1706-1710

G.-F. BAILLAIRGÉ

**Paul Dupuis, sieur de Lislois.** (VII, III, 785)—

Paul Dupuis était natif de Beaucaire, en Languedoc. Son père s'appelait Simon, et sa mère Suzanne Brusquet. Il vint au Canada, en 1665, avec le régiment de Carignan, dont il était l'un des plus braves officiers.

Lorsque ce régiment fut licencié, Dupuis se maria (le 22 octobre 1668) à Jeanne Couillard, fille de Louis Couillard,

sieur de l'Espinau, et vint se retirer sur l'île-aux-Oies que son beau-père lui avait donnée.

Ce fut sous l'administration de cet homme de bien que cette petite île, peu connue jusqu'alors, prit un essor nouveau. Dupuis s'y établit avec sa famille. Il y fit de la culture et de l'élevage. Plusieurs chefs de famille, encouragés par un exemple venant d'aussi haut, attachèrent leur fortune à la sienne, et bientôt l'on vit sur cet îlot près de quarante personnes, y compris les femmes et les enfants, menant la vie la plus heureuse qui se puisse concevoir. Le recensement de 1681 nous a transmis les noms de trente-neuf, ainsi distribués :

Paul Dupuis, sa femme et six enfants et deux domestiques du nom de Claude Guichard et René Lavergne ; Pierre Lanny, sa femme Renée Montmany, et un enfant.

Mathurin Ducheron, sa femme Marguerite Roussel, et quatre enfants.

Guillaume Lemieux, sa femme Elizabeth Langlois, et dix enfants.

Pierre Michaud, sa femme Marie Asséline, et cinq enfants.

Charles Potvin.

Paul Dupuis possédait à la même date, vingt arpents en culture et vingt-quatre têtes de bétail.

Guillaume Lemieux avait vingt arpents cultivés et quarante têtes de bétail.

Pierre Lanny avait sept arpents.

Michaud et Poitevin chacun sept, et Ducharon, cinq.

Dupuis fit sur son île plus de bien que de bruit. C'était un excellent catholique, aussi anxieux de remplir ses devoirs de bon chrétien que de les faire exécuter par ses censitaires. La chronique nous apprend qu'il donnait tous les

jours plusieurs heures à l'oraison. Le dimanche, il réunissait tous les insulaires autour de lui, et, à défaut de missionnaire, il les édifiait par des discours remplis d'une onction et d'une éloquence particulières. " Il s'énonçait avec une grande facilité, lisons-nous dans l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu*, il avait une très belle mémoire, et exprimait ses sentiments sur les vérités de l'Évangile d'une manière qui touchait ses auditeurs jusqu'aux larmes ; plusieurs nous ont assuré que jamais prédicateur ne leur avait fait tant d'impression."

Paul Dupuis ne venait que rarement à Québec, mais sa réputation d'homme vertueux parvint bientôt aux oreilles du marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France, qui résolut de ramener auprès de lui un citoyen aussi éminent. Il y réussit à force d'instances, et il obtint pour son protégé la charge de procureur du roi. Dupuis ne devait pas s'arrêter en aussi beau chemin ; ses qualités facilement appréciables et justement appréciées lui valurent d'être nommé lieutenant particulier de la prévôté, et à sa mort il en était le lieutenant-général.

" Il ne s'est jamais relâché de la vie chrétienne, qu'il avait embrassée, ajoute l'Annaliste précitée, édifiant tous ceux qui le pratiquaient par sa bonne conversation, par son assiduité au service divin, et par sa fidélité à entendre la parole de Dieu, et à honorer la très sainte Vierge dans la Congrégation où il animait la ferveur des autres. On le regardait partout comme un homme de Dieu, nous particulièrement qui répondions à l'estime qu'il avait pour notre maison par une sincère amitié."

Paul Dupuis mourut à Québec le 21 décembre 1713, et il fut inhumé dans la cathédrale. Dans le cours de l'hiver précédent il avait vendu aux religieuses de l'Hôtel-Dieu sa

seigneurie de l'Île-aux-Oies, bien que l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* dise qu'il la leur avait cédée en 1711. Le contrat de concession n'en fut passé que le 14 février 1713.

N.-E. DIONNE

**Le comte de Douglas.** (VII, V, 802.)—Louis Archambault, comte de Douglas, naquit à Montréal en 1757 du mariage de François-Prospér Douglas, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Languedoc, et de Charlotte de LaCorne Saint-Luc.

Il entra au service en sortant du collège des Quatre Nations, et resta dans un régiment de dragons jusqu'à la mort de son oncle, le chef de la famille, Charles-Joseph de Douglas, comte et seigneur de Montréal en Bugey, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment Royal-Ecossais, qui en 1745, accompagna, avec un autre de ses frères, le prince Charles-Edouard, lors de son expédition en Angleterre, et se distingua par la prise du *Hazard Sloop*, chaloupe de guerre anglaise. Il fut ensuite fait prisonnier à la bataille de Culloden, et rentré dans ses terres de Montréal, il y mourut des suites de ses blessures en 1770, instituant pour héritier des terres et seigneurie de Montréal, son neveu, Louis Archambault, qui prit le titre de comte de Douglas.

Charles-Joseph, comte de Douglas, était cousin au sixième degré, comme on peut le voir dans le calendrier des princes et de la noblesse de l'année 1768, de Charles-Joseph, comte de Douglas, brigadier des armées du roi, colonel du régiment de Languedoc, infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur, comte de Montréal en Bugey, premier conseiller du corps de la noblesse des provinces de Bugey et Valromey, issu lui-même du 13e degré d'Archambaud, comte de Douglas, qui amena 7,000 hommes écossais au

service du roi Charles VII, qui pour récompenser le général écossais, beau-père du connétable de France, Jean Stuart, comte de Bucan, lui donna le duché de Touraine, pour le tenir en pairie, par lettres patentes, datées de Bourges le 19 avril 1422.

Louis Archambault, comte de Douglas, n'a point eu la brillante carrière militaire de ses ancêtres, mais s'il n'eut pas occasion de déployer le courage guerrier inné dans sa famille, le courage civil, cette autre vertu non moins illustre, brilla chez lui de tout son éclat.

Lorsque la république vint déchaîner en France toutes ses terreurs, il n'émigra point, préférant servir ses anciens maîtres sur la terre de la patrie que de leur porter à l'étranger des services éphémères. Fermes dans ses opinions, invariable dans ses principes, mais naturellement doux et conciliant, obligeant tout le monde sans distinction de parti, il sut, dans un temps difficile, vivre dans son château de Montréal, qu'il achevait de bâtir alors qu'on les abattait partout ; il sut, dis-je, vivre tranquille et respecté au milieu d'une terre où naguère il était seigneur.

Pendant quelques mois de la terreur seulement, il fut emprisonné à Nantua ; mais peu après, Robespierre étant mort et un représentant du peuple, nommé Boisset, passant à Nantua, les habitants de Montréal envoyèrent une députation pour le réclamer, et ils le ramenèrent en triomphe au milieu d'eux.

Nommé président de canton, membre du conseil général de l'Ain et maire de Montréal, jusqu'en 1830, il sut, dans ces fonctions difficiles, n'avoir que des amis et jamais un ennemi.

En 1815, il fut porté à la chambre par la majorité royaliste, et s'il n'y déploya pas une éloquence et des talents trop souvent inutiles il s'y montra toujours consciencieux,

sage et modéré dans ses opinions, d'un jugement rare et d'un bon sens remarquable. Sa personne, véritable type aristocratique perdu de nos jours, et ses manières polies et distinguées en firent toujours un gentilhomme accompli.

Il décéda en son château de Montréal, le 27 février 1842. La vie s'éteignit en lui sans souffrance et sans agonie, au milieu de sa nombreuse famille et entouré de tous les habitants de Montréal, qui perdaient en lui un père.

Louis Archambault, comte de Douglas, était chevalier de la Légion d'Honneur, chevalier de Malte, et chevalier de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

“ **Honorable homme** ”. (VII, VI, 814.)—Certaines expressions des anciens documents nous surprennent aujourd'hui. Dans les contrats du dix-septième siècle nous rencontrons “ honorables hommes Jean Cochon, Jean Lemoine, Jean Godefroy ” ; ce mot honorable n'avait aucun rapport avec la noblesse ; c'était un terme d'égard et de politesse dont le peuple faisait usage en parlant d'un individu considérable parmi les siens. De même aussi “ honnête femme Marguerite Hertel ” doit se prendre dans le sens de son temps pour “ respectable et recommandable.” On disait également des personnes qui avaient le vernis et l'usage de la société : “ Ce sont d'honnêtes gens.” Les notaires, les missionnaires et les officiers civils du premier siècle de la colonie, c'est-à-dire de 1640 à 1760, se faisant l'écho de leur entourage, gratifiaient d'expressions flatteuses ceux qui figuraient au-dessus du commun dans les paroisses. “ Ecuyer ” ne se donnait pas à la légère ; “ honorable homme ” passait plus facilement ; “ monsieur ” se faisait un peu moins prier, mais le “ sieur ” fourmille, envahit tout, déborde les registres des églises et les actes des tabellions !

BENJAMIN SULTE .



QUESTIONS

816—Sur quoi se basait le colonel honorable Joseph-Dominique-Emmanuel LeMoynes de Beaujeu pour réclamer le titre de baron de Longueuil ? HER.

817—Le grand-père de ma femme racontait qu'en 1820, lors de son tour de noces à Saint-Charles de la Rivière Boyer, il vit à l'église de cette paroisse, toutes les femmes tête nue comme les hommes. Était-ce alors une coutume générale pour les femmes de se découvrir à l'église ? et quand cette coutume a-t-elle cessé ?

J. A. C.

818—Le majot Dalling qui signa la proclamation de Wolfe affichée à la porte de l'église de Saint-Henri de Lauzon, en 1759, est-il demeuré au Canada après la conquête ? Peut-on suivre sa carrière après 1759 ? SOLD.

819—Que devint ce James Bell, marchand de Chambly, qui, en 1775, aida les Américains de ses deniers pour s'emparer du Canada ? Est-il mort au pays ? CHAMBLY.

820—En août 1775, les Bastonnais envahirent la province du Bas-Canada, et pour s'assurer les sympathies des habitants, le gouverneur Carleton, nomma un conseil législatif composé de "personnes d'influences dans le pays." Pouvez-vous me donner la liste de ces personnes d'influences qui firent ainsi partie du Conseil du gouverneur Carleton ?

LÉO. GR.

821—Vous avez lu sans doute la belle légende du chevalier Drolet *La fille de Kondiaronk*. Sianouiana entra-t-elle réellement comme religieuse dans la congrégation Notre-Dame, à Montréal ? A-t-on d'autres exemples dans notre histoire de filles des bois qui se firent religieuses ?

CHS. BERT.